

Communiqué de presse

Lausanne, le 22 septembre 2022

Budget 2023 : un premier pas encourageant en attendant le programme de législature

Les partis de l'Alliance vaudoise saluent la baisse fiscale qui avoisine les CHF 70 millions pour les contribuables et les familles dans un projet de budget entamé lors de la précédente législature. Les trois partis attendent désormais des engagements forts et concrets du Conseil d'Etat pour une réforme de la fiscalité des personnes physiques.

L'Alliance vaudoise prend note avec satisfaction que ce projet de budget propose des mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages par des mesures fiscales pour les personnes physiques, et notamment:

- Augmentation des déductions pour frais de garde à CHF 13'000 pour 2023 et à CHF 15'000 pour 2024, ce qui se rapproche des chiffres de la Confédération
- L'initiative populaire *Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise* des sections jeunes PLR, UDC, Centre et PVL entrera en vigueur en 2023, à savoir une augmentation des déductions des primes à l'assurance-maladie
- L'interpellation du député Alexandre Berthoud sur la valeur ECA / réduction de la valeur fiscale est acceptée.
- Les barèmes et déductions sont adaptés afin de préserver de l'inflation les contribuables modestes

L'ensemble de ces mesures entraîne, pour un couple marié avec deux enfants, une réduction d'impôt en moyenne de CHF 1'800, ce qui n'est pas négligeable en ces temps de crises.

L'Alliance vaudoise salue par ailleurs le fait que l'Etat investisse de façon ciblée en vue de soutenir entre autres la formation, le climat et la mobilité. Néanmoins, elle s'inquiète de la nouvelle augmentation significative de plus de 420 ETP ainsi qu'une augmentation de plus de 130 millions de francs dans le secteur social. A cet égard, des mesures d'amélioration sont attendues avec le programme de législature.

Le déficit s'élève à 227 millions, soit à 6 millions seulement du petit équilibre, ce qui témoigne de la difficulté de construire ce budget en cette période de crises marquées, et qui parvient cependant à prévoir une indexation de 2,8% des salaires de la fonction publique. Il est à relever que ce budget de transition, qui prend en compte trois tranches de distribution de bénéfices BNS - ce qui est surestimé - implique des choix politiques pour 2023/2024, nécessitant un effort sérieux de maîtrise des dépenses publiques afin d'éviter l'installation d'un déficit structurel, et ceci en veillant à décharger autant que possible les Communes vaudoises des charges que l'Etat lui impose.

Afin de garantir la pérennité des prestations de l'Etat et une gestion responsable des deniers publics, une réflexion sur la taille et l'efficacité de l'Etat de Vaud doit également être engagée. En effet, il est anormal que les contribuables vaudois continuent de payer pour plus de fonctionnaires que les Zurichois ou Bernois pour les mêmes prestations.

Enfin, l'Alliance vaudoise prend acte avec regrets que la motion UDC-PLR Jobin-Gross de baisser les impôts sur les personnes physiques de 5 points n'aura pas lieu en 2023 alors que le Grand Conseil a soutenu son renvoi au Conseil d'Etat le 10 mai dernier. Il est également regrettable que les Communes vaudoises soient privées d'environ 30 millions de francs alors que ladite motion UDC-PLR Jobin-Gross aurait permis de concrétiser la baisse fiscale sans impacter les communes. La réflexion est encore ouverte afin de trouver un moyen d'atténuer la baisse fiscale pour les Communes. C'est pourquoi l'Alliance vaudoise attend de pied ferme le programme de législature pour une refonte complète de la fiscalité afin de soulager les ménages vaudois.

Contacts

Kevin Grangier, Président de l'UDC du Canton de Vaud, 079 432 37 64

Emilio Lado, Président de Le Centre Vaud, 079 472 26 27

Marc-Olivier Buffat, Président du PLR Vaud, 079 252 78 20